

LAUSANNE REGION

RAPPORT D'ACTIVITES 2003

Outre l'élaboration du budget, le **Bureau de coordination** a, en 2003, suivi attentivement les travaux des groupes, commissions et plate-forme et étudié leurs requêtes.

Il a porté une attention toute particulière au **projet d'agglomération**, piloté par son secrétaire général et dont son président dirigeait le groupe de pilotage (voir ci-dessous).

Pour appuyer le **contre-projet AVANTI**, qui sera soumis au peuple dans la votation du 8 février, le Bureau de coordination a accepté que son président s'engage dans le comité en faveur de ce contre-projet. Celui-ci attribuerait annuellement 300 à 350 millions en faveur du trafic d'agglomération.

Afin d'apporter un appui à l'une de ses communes membres en difficulté, le Bureau de coordination a souhaité financer un audit pour la commune de **Chavannes-près-Renens**. Le résultat de cet audit a aidé la Municipalité à redresser une situation financière obérée.

Malgré la disparition de la plate-forme **Affaires sociales**, de nombreuses demandes financières sont adressées à Lausanne Région et surtout à ses communes membres. Face à cet afflux de demandes, et pour apporter appui aux communes, le Bureau de coordination a entériné la possibilité de regrouper les demandes financières à Lausanne Région. Celles-ci seraient étudiées, le dossier complété avant envoi aux communes membres. Le principe admis devra cependant encore être testé avant validation. A ce sujet, le Bureau de coordination s'est penché sur une demande financière en rapport avec le fonctionnement d'une association de bénévoles.

En 2003, les communes de Cheseaux, Crissier et Paudex ont bénéficié d'un espace gratuit dans le cadre du **Comptoir Suisse** pour se présenter. Ces communes ont généreusement offert un espace pour que Lausanne Région s'y présente. Une nouvelle présentation graphique a donc été réalisée à cet effet.

Le site web www.lausanneregion.ch a été, durant cette année, complètement remodelé pour une mise en ligne en janvier 2004.

En ce qui concerne le personnel de Lausanne Région, le Bureau de coordination a entériné, en 2003, l'engagement à 80% de Madame Valérie Cuenoud pour la promotion économique et les affaires régionales.

AFFAIRES RÉGIONALES

La commission "Toxicomanie" a continué sa réflexion au sujet de son positionnement en matière de lutte contre les toxicomanies. La région n'a, en effet, ni les moyens de la Ville-centre, ni ceux du Canton, c'est pourquoi la commission Toxicomanie a souhaité centrer ses objectifs sur des actions d'informations et d'appuis à ses communes membres. Elle a souhaité, d'autre part, s'adjoindre les compétences d'une professionnelle de terrain. C'est ainsi que Madame Valérie Dupertuis a rejoint la commission Toxicomanie.

Dans le cadre de ses objectifs pour la législature, une sous-commission a élaboré une **journée d'information** qui se tiendra le 12 février 2004 à Renens. Cette journée a pour buts de réunir, sous l'égide de Lausanne Région, les professionnels médicaux et sociaux, les politiques, ainsi que le personnel communal concerné. Ateliers et débats, parfois contradictoire, sont au programme de cette journée.

La commission "Formation et Emploi des Jeunes" s'est penchée, entre autres, sur les conclusions du rapport Jeunes Adultes en Difficulté – JAD – afin de définir ses prochains objectifs de travail.

Elle a suivi et appuyé, par des courriers aux Chefs de Département, une urgente recherche de fonds pour le financement des 3 postes de **conseillers aux apprentis**. Le financement 2003 a finalement été trouvé au sein du Canton. Une rallonge budgétaire a été votée in extremis pour permettre à ces conseillers de continuer leur travail en 2004.

La commission a aussi souhaité s'adjoindre les compétences des milieux économiques. C'est ainsi qu'un représentant des SIC Lausanne participe dorénavant aux travaux de cette commission.

La commission "Petite Enfance" a transmis aux communes concernées la liste des entreprises sur leur territoire recensées comme étant intéressées par la création, ou la participation, à une structure d'accueil de la petite enfance.

Elle a aussi souhaité étudier les différentes tarifications faites aux parents dans les structures privées et publiques. Pour ce faire les communes lui ont transmis leurs tarifs et elle étudie actuellement la possibilité de proposer à ses membres une harmonisation de ceux-ci.

La commission "Transports" a supervisé les travaux de différents sous- groupes :

- **En ville sans ma voiture** : l'édition 2003 a rencontré un grand succès public. Malheureusement, à part Lausanne, aucune commune n'a signé la charte 2003. Lausanne Région a financé un dépliant distribué à tous les ménages de la région. Elle a aussi établi un flyer sur la mobilité douce qui a été distribué sur place au public. La population pouvait ainsi participer à un concours de lancer d'avions en papier récompensé par des titres de transports tl.

- **Communauté tarifaire – 2ème étape** : En décembre 2002 entré en vigueur l'entente tarifaire souhaitée par les communes situées sur le trajet du LEB. Un nouveau groupe de travail (politiques et techniques) s'est attaché à établir, cette fois-ci, une communauté tarifaire incluant, en plus des tl, car postal, LEB, les CFF. Cette deuxième étape devrait entrer en vigueur au 15 décembre 2004 pour autant que la question de la répartition du manque à gagner soit acceptée par les différents partenaires.
- **Mise à jour du Schéma Directeur Régional des Déplacements** : La commission Transports a débuté ses récoltes d'information, auprès des communes membres, en vue d'une mise à jour du Schéma Directeur Régional des Déplacements. Entre-temps, le projet d'agglomération a été mis sur pied, visant à remettre à la Confédération une planification à moyen et long termes du transport d'agglomération. La mise à jour du Schéma directeur Régional des Déplacements a donc été ajournée, car la plupart des informations nécessaires seront reprises dans la proposition qui sera soumise en automne 2004 à la Confédération.
- **Pyjama** : Dès cette année 2003, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination et la communication. Le service Pyjama dessert aujourd'hui plus de 60 communes par le biais des entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances ainsi que Car postal. La commission Pyjama a organisé une présence, tout au long de l'année, sur les événements pour les jeunes adultes. De plus deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis à sa clientèle d'augmenter fortement. Les tl ont gracieusement mis à disposition de ce service l'espace publicitaire d'un bus circulant sur toute la région depuis décembre 2003. Un site web www.servicepyjama.ch ainsi qu'un numéro gratuit 0800 308 308 ont été mis en place pour les utilisateurs de ce service.

La commission "Activités sportives" avait, en son temps, récolté les informations sur le fonctionnement des sociétés sportives de la région. Son but, à l'époque, était de proposer à ses communes membres la création d'un **fonds régional subventionnant les sociétés sportives formatrices**. En raison des autres dossiers de cette commission, ce fonds n'a pas été jugé prioritaire par la commission.

Durant cette année, la commission a, d'autre part, été interpellée pour que ses communes assurent, dans un proche avenir, le déficit d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glaces de Malley**. La commission a donc décidé d'étudier une répartition financière qui tienne compte de plusieurs critères.

Sur demande de différents membres, la commission a relancé le projet de construction d'une **piscine olympique couverte**. Un dossier a été établi et soumis aux communes membres afin de sonder leur intérêt de principe pour un tel projet. Celles-ci ont, en majorité, accepté que la commission Activités sportives étudie ce projet. Quant au financement, les Municipalités ont souhaité qu'une clé de répartition leur soit proposée et, qu'une fois adoptée, elle soit, à l'avenir, utilisée pour différents projets relatifs à des installations sportives régionales.

Parallèlement, cette commission a souhaité, sur la base du guide sportif lausannois, établir un **guide sportif régional**. A cet effet, une récolte d'informations est en cours auprès des communes et des sociétés sportives de la région.

La commission "Financement régional" ne s'est pas réunie cette année.

La commission "Aménagement du Territoire" ne s'est pas réunie cette année.

La commission **"Fluides et énergie"** ne s'est pas réunie cette année.

PROJET-PILOTE ET PROJET D'AGGLOMÉRATION

Les travaux du Projet-pilote « agglomération lausannoise » visant un renforcement des collaborations au sein de l'agglomération se sont poursuivis sous la responsabilité de Lausanne Région, en collaboration avec le Canton et la Ville de Lausanne. Durant l'année, le Comité de pilotage s'est réuni à 7 reprises, le Groupe technique 13 fois ; les trois groupes spécialisés Economie, Institutions-Finances et Urbanisation-Transports-Environnement ont tenu respectivement 3, 6 et 9 séances.

La Confédération ayant fixé un délai à fin août 2004 pour le dépôt des Projets d'agglomération, le Comité de pilotage a donné la priorité à cette démarche afin de pouvoir bénéficier des premiers subsides pour le trafic d'agglomération en cas d'acceptation du contre-projet à Avanti. Les communes de Lausanne Région ont accepté à une quasi unanimité le budget défini pour l'établissement de ce schéma directeur coordonnant, à l'échelle de l'agglomération, le développement de l'urbanisation et des transports. L'engagement régional prévu se monte à fr. 250'000.-, à prélever sur les réserves de l'association. Le Groupe de projet mis sur pied à cet effet s'est réuni à 13 reprises jusqu'en décembre.

En décembre, le Comité de pilotage a décidé d'élargir le Projet en intégrant la région morgienne dans le cadre d'un seul projet d'agglomération global. Il a alors confié la suite du pilotage de la démarche au Service de l'aménagement du territoire.

Le nouveau Comité de pilotage, élargi à des représentants de la région morgienne, a défini deux groupes de travail :

- Le groupe « Projet spatial » (PROSPA), qui dirigera les travaux des mandataires réalisant le Projet d'agglomération.
- Le groupe « Processus » chargé de proposer une structure intégrant les divers partenaires pour mettre en œuvre le Projet d'agglomération, ainsi que des modalités de financement.

Cette modification du pilotage de la démarche se traduit par une implication plus importante du canton, responsable de l'élaboration du projet, avec les mandataires désignés. Lausanne Région reste néanmoins impliqué dans ce processus, en particulier avec sa participation aux différents groupes (comité de pilotage, groupes techniques). Cet engagement doit aussi être vu sur le moyen terme, en particulier dans la perspective de la mise en œuvre du projet d'agglomération, phase où la responsabilité régionale sera prépondérante.

Compte tenu de la priorité mise sur le projet d'agglomération, le projet-pilote a temporairement été laissé de côté. Il sera réactivé en 2004, avec notamment la poursuite des travaux dans les domaines non directement concernés par le projet général. L'éventualité d'un refus du contre-projet à l'initiative Avanti a aussi été prise en considération. Cette hypothèse modifierait le calendrier de travail, en particulier en repoussant le délai de remise du projet d'agglomération, mais ne remettrait pas en cause le bien-fondé de la démarche d'ensemble, compte tenu des impératifs de coordination à l'échelle de l'agglomération, largement reconnus.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La commission de promotion économique, présidée par M. Guy-Philippe Bolay, municipal à Lutry, s'est réunie 5 fois au cours de cet exercice. Elle est composée de représentants politiques des communes membres de notre association, mais également de représentants venant du monde patronal, syndical et associatif.

Structuré en deux parties, ce rapport met en évidence l'exécution des missions confiées à notre office par ses membres, à savoir d'une part :

- l'appui aux entreprises en création,
- l'appui au développement des entreprises existantes,

et d'autre part :

- d'œuvrer en faveur du développement économique de notre région au travers de participations à divers groupes de travail et de réflexion, mais aussi à l'élaboration de projets spécifiques.

I) Appui aux entreprises en création ou créées

Quelques chiffres :

- >25 demandes immobilières (terrains et /ou surfaces commerciales) ont été traitées
- >73 dossiers ont fait l'objet d'un soutien dans des domaines tels que : financement, mise en relation, aide à la création, permis de travail et de séjour, recherche en vue de l'acquisition d'une entreprise
- >11 dossiers ont bénéficié d'appuis multiples : immobilier, juridique, financier, aide à l'élaboration d'un plan d'affaires, mise en relation avec nos partenaires publics ou privés, soutien pour l'obtention d'un financement cantonal dans le cadre de la Loi sur la Promotion Economique
- >59 entretiens personnalisés ont eu lieu

II) Groupes de travail & dossiers spécifiques

Communauté d'Intérêt Centre

Dans le cadre du guichet « entreprises » mis en place en janvier 2001 par le Service de l'économie du canton de Vaud, la Communauté d'Intérêt Centre est formée de notre association (qui agit en qualité de référent et en assure le fonctionnement), de l'ARC (Région de Cossonay) et de l'ARGdV (Région du Gros-de-Vaud).

Il s'agit de mettre en place des programmes communs d'échanges de savoir-faire et d'appuis logistiques. Ainsi les prestations mises à disposition des créateurs d'entreprises, domiciliés sur l'une des 82 communes formant la Communauté d'Intérêt Centre, s'articulent autour des prestations suivantes :

- coordination des disponibilités en matière immobilière
- harmonisation des relations publiques et/ou privées dans le cadre de la politique des pôles de développement
- conjugaison du savoir-faire en matière d'implantation et/ou de création d'entreprises

- utilisation commune des réseaux d'appuis

Sous le titre « The Centre Community : City & Country », nos trois associations ont édité une brochure destinée aux nouveaux arrivants, dont le propos est la mise en évidence des atouts de nos 3 régions sous un angle « vie quotidienne ». Une version française sera éditée en 2004.

CODEV – Coordination du développement économique vaudois

Sont membres de la Codev, les 12 associations régionales vaudoises (dont Lausanne Région). Ils se sont réunis 3 fois au cours de l'année et ont tenu leur Assemblée Générale le 3 septembre 2003 à Aigle.

Les séances ont été principalement consacrées aux activités de chaque communauté d'intérêt, ainsi qu'à la mise en place du programme d'activités 2004.

CapitalProximité Vaud

Lausanne Région siège au Comité directeur de l'association depuis sa création en 1998. CapitalProximité est une plate-forme d'échanges entre demandeurs et offreurs de capitaux. Les résultats obtenus depuis plus de 5 ans ont montré combien cet outil était nécessaire à notre tissu économique. Ainsi, le canton de Neuchâtel a contacté à la fin de l'année 2002 le comité directeur en vue de la création d'une antenne neuchâteloise.

Ainsi le premier semestre de l'année 2003 a été principalement consacré à la mise en place de cette extension. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle collaboration, qui témoigne de l'intérêt et du bien-fondé de cet instrument.

L'année 2003 a enregistré des investissements pour 2,4 mios de francs.

Genilem

Genilem a bénéficié pour la deuxième année consécutive du parrainage de l'office de promotion économique de Lausanne Région. Dans un souci d'apporter un appui supplémentaire aux créateurs d'entreprises, nous avons adossé ce parrainage à certaines prestations. Ainsi, les porteurs de projets (domiciliés sur l'une ou l'autres des communes membres LR) peuvent solliciter plusieurs entretiens Genilem/LR afin de mieux conceptualiser leur projet et effectuer une première analyse des besoins.

Nous avons également organisé de concert avec Genilem un stamm en janvier 2003 sous le thème « promotion économique et aides publiques ». Les orateurs furent Messieurs Muheim, président LR, Lombard, président Genilem, Brélaz, syndic de Lausanne, Sordet chef de service au département de l'économie. Cette manifestation a rencontré un fort succès et pas moins de 100 personnes furent présentes au Swiss Design Center.

Les communes membres de Lausanne Région ont accepté lors de l'Assemblée Générale de l'automne de renouveler ce parrainage pour 2004.

Prix Lausanne Région Entreprendre

Lausanne Région a décerné pour la première fois le prix économique « Lausanne Région Entreprendre », le 1^{er} avril 2003 lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Palais de Beaulieu, en présence de Mme Jacqueline Maurer-Mayor, Conseillère d'Etat, en charge du Département de l'Economie.

27 créateurs d'entreprises ont fait acte de candidature. On peut souligner la diversité du lieu de domiciliation des entreprises, mais également de la diversité des secteurs d'activités concernés.

Les trois lauréats ont reçu respectivement un chèque de 50'000.-, 20'000.- et 10'000.- francs.

Toutefois, et dans notre poursuite d'offrir et d'intensifier nos prestations envers les porteurs de projets, nous avons accordé à tous les participants la possibilité de présenter leur dossier oralement lors de la cérémonie de remise des prix, mais nous avons également organisé une séance d'informations où étaient présents, hormis Lausanne Région, la Coopérative Vaudoise de Cautionnement, Genilem et la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie.

A l'issue de cette manifestation, nombre de chefs d'entreprises ont sollicité un rendez-vous personnalisé avec l'un ou l'autre des intervenants. Des appuis concrets ont pu être dès lors apportés.

Grâce à l'accord de nos communes membres, la deuxième édition du Prix aura lieu en 2004.

Etude HEG

En donnant mandat à la HEG d'effectuer une étude sur le thème : « Démarche d'orientation de la politique de promotion économique et de mise en œuvre des pôles de développement de la région », il s'agissait pour Lausanne Région de proposer aux autorités politiques des actions de mise en valeur des sites considérés comme pôles de développement et de stimulation des efforts de promotion économique.

A chaque étape du rapport, des réunions de travail ont eu lieu en présence des membres de la commission promotion économique, mais également des responsables du Service de l'aménagement du territoire et du Service de l'économie, afin de bénéficier de leurs commentaires et réflexions.

Le rapport a été terminé au mois de décembre 2003. Une présentation aux autorités exécutives de nos communes membres sera organisée au cours du premier semestre 2004, sur la base d'une synthèse en cours d'élaboration ; Nos élus disposeront ainsi :

- d'une vision globale et consensuelle de la politique de développement à mettre en œuvre dans la région,
- d'un inventaire des disponibilités en terrains à vocation économique et de leurs meilleures affectations possibles,
- d'un catalogue des mesures à prendre afin de valoriser les atouts de la région et d'atténuer les handicaps,
- de fiches de projets permettant de déboucher rapidement sur des actions concrètes
- d'un concept de développement économique régional.

Autres soutiens initiés en 2003 :

Trois autres dossiers ont été acceptés par nos communes membres lors de l'Assemblée générale de l'automne, soit :

Fondation Omage : Créée en 2003, la fondation a pour but l'encouragement à l'activité indépendante des demandeurs d'emploi. Le créateur d'entreprise pourra bénéficier d'un programme de coaching sur une période de 6 mois pour mieux l'aider à démarrer ses activités (comptabilité – marketing – fiscalité par exemple), mais également, après étude et acceptation d'un comité, d'un micro-crédit d'un montant maximum de Fr. 20'000.-.

Notre contribution financière pour l'année 2004 sera de Fr. 10'000.- et pourra être renouvelée les années 2005 et 2006 sur la base d'un rapport de motivation.

La Vaudoise : L'un des 4 invités d'honneur de l'édition 2004 (juillet) de la Fête de Brest / F, sera la Suisse. Ainsi la Confrérie des Pirates d'Ouchy sera présente avec sa barque La Vaudoise. Lausanne Région, sponsor de cette manifestation à hauteur de Fr. 20'000.-, a dès lors budgété un montant de Fr. 10'000.- pour la communication. Nous saisisons cette occasion pour valoriser Lausanne et sa région et chercherons lors du montage du dossier à mettre en place des synergies de visibilité avec les autres sponsors.

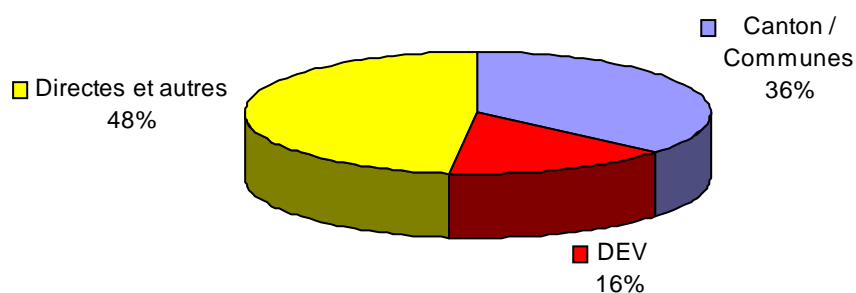
42^{ème} conférence internationale des Jeunes chambres économiques : ce congrès se tiendra du 2 au 6 juin 2004 au Palais de Beaulieu et réunira les Chambres européennes. Environ 2000 participants sont attendus. Ils participeront à l'Assemblée Générale Européenne et pourront prendre part à divers ateliers de travail et réflexion sur divers thèmes économiques.

L'office de promotion économique apportera une contribution financière de Fr. 40'000.—sous la forme comptant et émettra une garantie de déficit à hauteur de Fr. 20'000.-. Notre appui sera adossé de contre-prestations, afin que Lausanne et sa région puissent être valorisés au mieux.

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES DOSSIERS TRAITÉS EN 2003

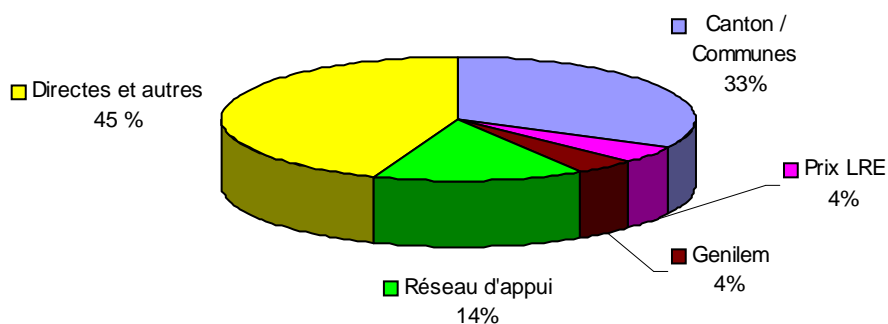
1) Immobilier (terrains ou surfaces commerciales) : Les entreprises concernées par ce graphique ont sollicité l'office de promotion économique pour un problème immobilier unique.

Ce graphique met en évidence la provenance de ces demandes.

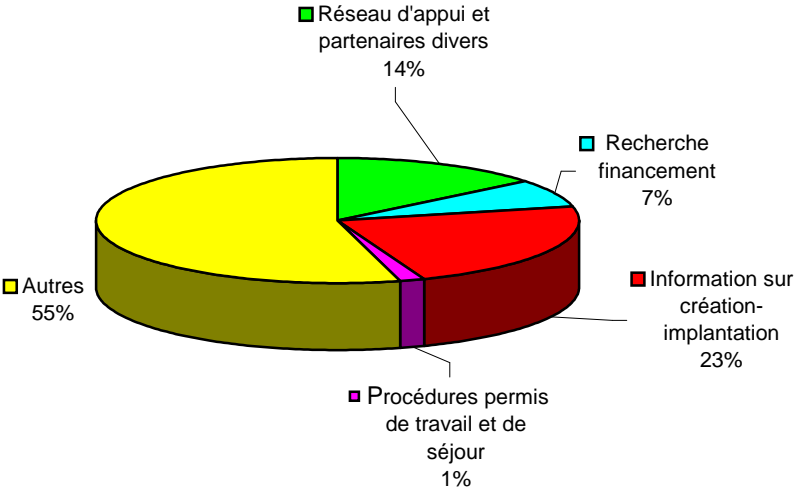


2) Soutien aux entreprises : Les entreprises concernées par ces graphiques ont sollicité notre office de promotion économique pour un appui spécifique et unique.

a) Ce graphique met en évidence la provenance de ces demandes.

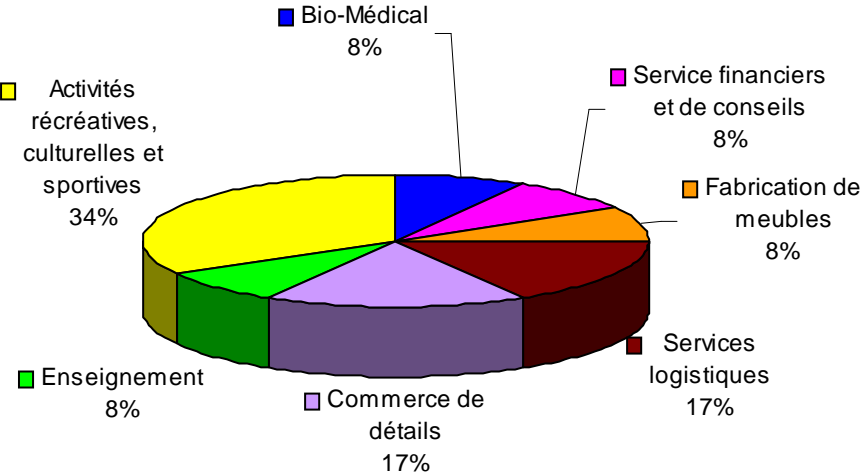


b) ce graphique met en évidence la nature de ces demandes.

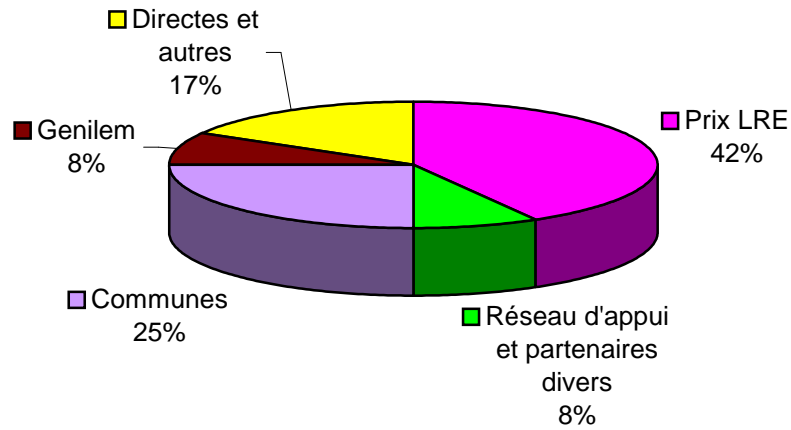


3) Appui soutenu aux entreprises : Les entreprises concernées par ces graphiques ont chacune d'entre elles fait l'objet d'appuis multiples

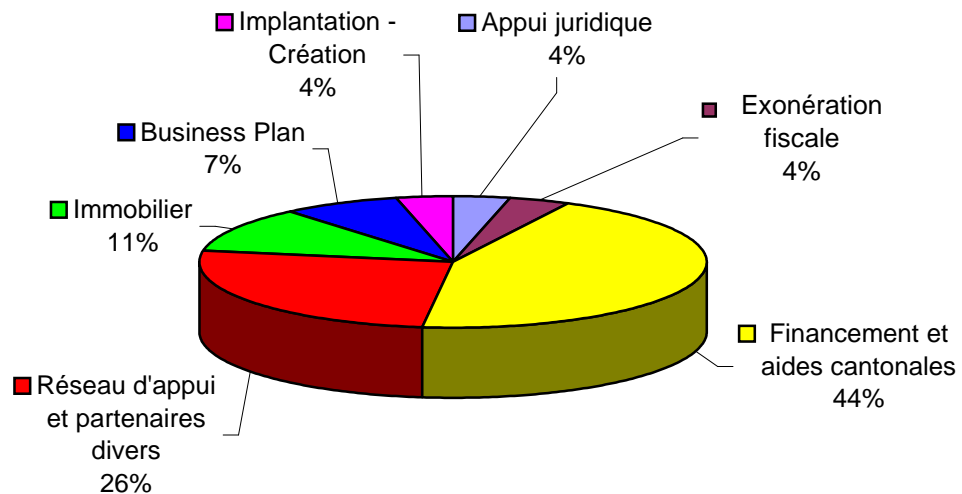
a) Ce graphique met en évidence les activités de ces demandes (selon noga).



b) ce graphique met en évidence la provenance des demandes.



c) ce graphique met en évidence le type d'intervention demandé.



CONCLUSIONS

Les grands thèmes de tous ces travaux ont été largement relayés par plusieurs conférences de presse et par la "Lettre d'information" touchant environ 3'000 personnes, dont les conseillers communaux/généralistes.

En résumé l'on peut tirer un bilan positif des travaux de cette année pour Lausanne Région. Les réflexions de la plupart de ses commissions visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 128 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 109 séances. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Lausanne, janvier 2004